

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 131 (1986)
Heft: 5

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revues

Défense nationale, avril 1986

On retrouve avec plaisir et intérêt, dans cette livraison, la mise au point de la situation internationale qu'offre de temps à autre M. Dominique Moïsi, adjoint au directeur de l'Institut français des relations internationales et rédacteur en chef de *Politique étrangère*. Depuis un an, l'auteur constate que, de par le charisme du président Reagan, l'Amérique s'est «réconciliée avec elle-même» tandis que, sous l'effet du changement de direction au parti communiste, l'Union soviétique semble redécouvrir la diplomatie. Pour l'Europe, enfin, M. Moïsi estime que «le double défi d'une diplomatie soviétique plus imaginative et d'une Amérique plus unilatéraliste peut correspondre à une épreuve de vérité».

Examinant la France face aux nouvelles données stratégiques, M. François Heisbourg, directeur général adjoint de Thomson, pense que son pays peut faire face par lui-même à certaines de ces évolutions, en particulier en ce qui concerne le maintien des capacités de pénétration de la force de dissuasion. Dans d'autres domaines, en revanche, la défense future de la France ne pourra se construire que dans le cadre d'une collaboration intense avec ses partenaires européens et américains. Tel sera, par exemple, le cas de la surveillance de l'espace qui «ne peut être réalisée que sur une base multilatérale».

Sous le titre «1986: l'année des choix décisifs pour la défense», M. Georges Mesmin, député de Paris, fait un examen critique de la politique (financière en particulier) menée en la matière depuis 1981. «L'accumulation, dit-il, des insuffisances, des abandons, des retards, des contradictions, fait que, par force, 1986 va être l'année des choix décisifs dans le domaine de la défense, en matière doctrinale comme en matière militaire proprement dite.» L'auteur affirme que ce n'est pas parce qu'un pays s'est doté de moyens nucléaires stratégiques qu'il peut sacrifier les autres aspects de sa défense. Il plaide pour un accroissement, en francs constants, du budget de la défense nationale.

Un peu d'évasion avec le début de l'étude menée par deux élèves officiers de

marine sur la mer des Caraïbes. Les enseignes de vaisseau Rebour et Tréhard commencent par une description de ce secteur stratégique, d'où il ressort que ce bassin est dominé, à certains égards même «étouffé» économiquement et culturellement par les puissants Etats-Unis.

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift N° 4, avril 1986

A la suite des manœuvres du CA camp 2, et faisant directement allusion à la présence de chars de combat en pleine ville de Berne, le colonel EMG Geiger plaide, dans son éditorial, pour que l'armée, tout en tenant compte de certains impératifs civils, hésite dorénavant moins à se montrer. Pour sa part, le rédacteur en chef s'en prend à son confrère de la *Weltwoche* qui a rendu compte de façon maladroite du rapport Haltiner.

Le capitaine Hans Eberhart étudie, sur la base de l'exemple de l'île de la Grenade, la technique d'infiltration soviétique, par alliés interposés, dans des secteurs d'importance stratégique. Et Dieu sait que c'est le cas de la mer des Caraïbes.

L'interview du mois donne au divisionnaire Daniel Jordan, chef d'arme de l'artillerie, l'occasion de montrer dans quelle mesure son arme s'emploie à suivre les développements actuels de la technique. On notera particulièrement l'arrivée, d'ici 1988, du goniomètre à laser, ainsi que le fait que les premières expériences d'acquisition des objectifs au moyen de drones se sont révélés concluants. Parmi d'autres sujets, le divisionnaire Jordan a le plaisir d'apprécier positivement la volonté de servir et de s'engager de ses cadres et de ses recrues.

Plus loin, Rudolf Beldi présente le dernier-né de la firme Marcel Dassault, dessiné par feu son patron, le «Rafale». Une sorte de Mirage (pour le profane, s'entend) à l'aérodynamisme particulièrement étudié, dont l'enveloppe est faite aussi bien de carbone que de titane ou encore d'aluminium-lithium.

Dans la rubrique «Gesamtverteidigung und Armee», le colonel EMG Peter Marti juge à propos de préciser que l'Office central de la défense continue d'exister en

dépôt des troubles qui l'ont récemment agité. Il rappelle fort à propos que cette instance ne porte de responsabilité que de coordination entre les cantons. Il était sans doute utile que cela fût dit. Il le serait plus encore que cela fût appliqué.

Signalons enfin que l'édition d'avril est heureusement complétée par un petit cahier spécial consacré à l'initiative en faveur du référendum en matière de dépenses d'armement. Le colonel EMG Dominique Brunner, qui en est l'auteur, montre l'aspect sournois et excessivement dangereux de ce projet qu'il n'a pas grand-peine à descendre en flammes...

Military Review N° 2, février 1986

Plusieurs contributions relatives à la logistique retiennent l'attention. La logistique à l'échelon opératif dans le cas d'une attaque en profondeur est traitée par le général Albin G. Wheeler. L'auteur montre la nécessité d'une conduite centralisée et informatisée de la logistique, avec pour corollaire l'importance d'un renseignement efficace en temps réel. Un peu plus loin, le major George C. Knapp plaide pour une relation plus constante entre le tacticien et le logisticien, même aux échelons tactiques inférieurs. Comme ailleurs, il semble que l'US Army souffre aussi d'une certaine ignorance mutuelle entre les deux composantes.

Dans le même ordre d'idées, le Lt colonel Lewis I. Jeffries rappelle l'importance des chemins de fer dans les opérations, mais surtout dans la logistique militaires.

Notons pour terminer l'amusant exercice de style auquel se livre le major Steven J. Argersinger, grand spécialiste de Clausewitz, qui imagine la lettre que celui-ci aurait pu écrire aux auteurs du règlement FM 100-5 sur les opérations. Une façon originale d'exercer la critique, presque en toute impunité.

Revue Historique des Armées N° 1, mars 1986

La première édition de l'année s'articule autour des armées de l'Ancien Régime. Dans sa préface, le professeur André Corvisier considère qu'elles sont «l'objet d'un injuste oubli dû à la surimposition, dans la mémoire collective des Français, des gloires des armées révolutionnaires et impériales».

En traitant des colonels généraux de l'infanterie, le général Pierre Bertin montre comment, avec patience, la monarchie a érodé les anciennes institutions pour leur substituer des structures plus centralisées et donc plus adaptées aux nécessités des armées modernes.

Parmi d'autres articles, nous avons relevé celui du Lt colonel Bernard Masson consacré à la lutte contre la désertion. Celle-ci était bien souvent provoquée par l'absence de solde ou encore par la trop grande dureté du service.

Intéressante aussi, l'étude de Jean-Claude Devos sur l'origine du Secrétariat d'Etat à la guerre et de ses bureaux. Cette institution avait au départ une compétence territoriale dans tous les domaines de l'administration. Ce n'est que dans un deuxième temps que les Secrétariats d'Etat eurent en charge, pour l'ensemble du pays, un domaine spécifique. Le Secrétariat d'Etat à la guerre est divisé en plusieurs bureaux auxquels correspondent assez bien, mutatis mutandis, nos divisions actuelles du travail dans un ministère de la défense. Les compétences des chefs de bureau et autres commis principaux étaient, en matière d'organisation du travail de leurs subordonnés, plus étendues qu'elles ne le sont aujourd'hui. Mais qui s'en étonnerait?

A retenir enfin l'étude d'un Américain, M. Claude C. Sturgill, sur le budget de la guerre de 1720 à 1729.